

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET



Groupe socialiste, écologiste, citoyen et républicain (SERCi)

Audrey BARDOT, vice-présidente déléguée aux infrastructures et aux mobilités

Conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons

Mobilités sur le sud meurthe-et-mosellan

Monsieur le Préfet,

Une large concertation publique a été menée de 2018 à 2019 sur le projet d'aménagement de l'autoroute A31 pour apporter des solutions aux enjeux de mobilité du sud meurthe-et-mosellan, faire face à la saturation du trafic et remédier aux problèmes récurrents de sécurité de l'autoroute.

Les élus meurthe-et-mosellans ont rappelé sur cette question leur volonté d'étudier au mieux les solutions multimodales et alternatives et de traiter globalement les problèmes de saturation du trafic et de pollutions pour offrir des réponses adaptées aux enjeux de mobilité et de santé publique.

A l'heure où l'Alsace peut déjà décider d'installer son écotaxe en 2024, la situation de la Lorraine sur la possible application d'une écotaxe régionale ou non doit être pleinement intégrée dans les futures discussions.

L'allongement continu des temps de trajets sur les axes routiers met en danger l'attractivité du territoire. De même, un report de trafic aurait des conséquences dramatiques sur la sécurité et les nuisances induites.

Alors que des instances partenariales et multimodales ont été mises en place sur le bassin de vie nancéien pour permettre aux différents partenaires des collectivités et de l'Etat de se mettre autour de la table et de poursuivre les discussions, le rendu des premiers travaux était attendu pour début 2022.

Monsieur le Préfet, pouvez-vous nous donner une vision d'ensemble des évolutions possibles au projet d'aménagement des sections Nord, Centre et Sud de l'A31 ; le calendrier et les financements envisagés par l'Etat pour garantir une infrastructure de transport à la hauteur des enjeux locaux, nationaux, transfrontaliers et internationaux.

Je vous remercie.